



**Intitulé:** EXPERTISE LÉGALE EN PÉDOPSYCHIATRIE ET PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT (Z-L11)

Description		Tarif
EXPERTISE LÉGALE EN PÉDOPSYCHIATRIE ET PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT (Z-L11)		3 200 €
Durée en jours		15
Durée en heures		107
Tarif Financement individuel		3 200 €
Tarif Entreprise/OPCO		3 200 €
Lieu de la formation	Ecole des parents et des Educateurs Ile de France - 5 Impasse Bon secours – 75011 Paris	

### Public

Cette formation s'adresse uniquement à des pédopsychiatres, psychiatres et psychologues cliniciens spécialisés en psychopathologie de l'enfant.

Elle leur propose un haut niveau de spécialisation leur permettant notamment de pratiquer par la suite des expertises pédopsychiatriques et psychologiques appliquées aux mineurs au sein des différents cadres institutionnels dans lesquels elles s'exercent.

Voir les prérequis

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap.

Notre organisme de formation met tout en œuvre pour adapter ses dispositifs de formation aux personnes en situation de handicap.

Nous vous proposons :

- De vous accueillir et de vous accompagner individuellement.
- D'identifier vos besoins spécifiques au regard de votre situation de handicap.
- De mettre en œuvre les adaptations pédagogiques et/ou matérielles nécessaires.
- Vous aider à construire votre parcours de formation à l'EPE-IDF.

## **Méthode**

### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Apports théoriques
- Étude de cas
- Travaux dirigés



## **Contenu**

### **Semaine 1 - du 20 au 23 janvier inclus**

#### **L'expertise civile en protection de l'enfance**

Cette première semaine introduit les fondements juridiques et cliniques de l'expertise civile dans le champ de la protection de l'enfance. Elle pose les bases de compréhension des besoins fondamentaux de l'enfant (Berger, Steinhauer), ainsi que des dysparentalités, des dynamiques de clans et de la construction des comportements violents dans les milieux familiaux à risque.

Les apports théoriques sont articulés aux pratiques expertales : cadre juridique de l'expertise civile, articulation avec les dispositifs de protection (ASE, MJIE, AEMO), et évaluation des capacités parentales.

La fin de semaine est consacrée à l'impact psychique du contrôle coercitif, aux traumatismes relationnels précoces, et à l'évaluation des dispositifs de soutien à la parentalité (visites médiatisées, indications de placement, orientations thérapeutiques).

### **Semaine 2 - du 24 au 27 mars inclus**

#### **Expertise en affaires familiales & cadre juridique de l'expertise**

Cette session aborde les spécificités de l'expertise du distinguo entre conflit et violences et des procédures devant le Juge aux affaires familiales : droit de visite et d'hébergement, refus de contact d'un enfant avec un parent, situations d'emprise psychologique et enjeux autour de la résidence alternée.

Elle comprend également un rappel approfondi des dispositifs juridiques encadrant l'assistance éducative et les attentes du magistrat dans le cadre des missions expertales civiles. Enfin, les statuts de l'expert (expert judiciaire, sappeur), la notion de dangerosité, les mesures de sûreté et l'analyse du contexte de violences conjugales dans le cadre des visites médiatisées sont développés pour assurer une pleine maîtrise du cadre légal.

### **Semaine 3 - du 9 au 12 juin inclus**

#### **Expertise pénale – auteurs mineurs et justice des mineurs**

Cette semaine est centrée sur l'expertise pénale de l'auteur, notamment du mineur auteur, dans les contextes de violence ou de radicalisation. Elle comprend l'étude de la justice pénale des mineurs, son actualisation récente, et les pratiques d'audition ou d'évaluation médico-légale spécifiques aux adolescents en conflit avec la loi.

L'approche clinique est complétée par une réflexion sur les parcours de mineurs radicalisés et les particularités du travail d'expertise en lien avec la PJJ. Deux séquences spécifiques sont intégrées :

une sur les violences sexuelles de mineurs sur mineurs, analysant les dynamiques transférentielles, la confusion des rôles et les enjeux de discernement.

une autre sur les violences sexuelles commises sur les nourrissons, abordant les signes cliniques, les modalités de révélation indirecte, et les spécificités de l'expertise en l'absence de parole de l'enfant.

### **Semaine 4 du 15 au 17 septembre inclus**

#### **Expertise pénale – enfants victimes**

Cette dernière semaine est entièrement dédiée à l'expertise pénale des mineurs victimes. Elle débute par une analyse des troubles psycho traumatiques chez l'enfant et l'adolescent, et de leur manifestation dans le cadre de l'expertise.

## Objectifs

A l'issue de la formation, le/la bénéficiaire est capable de :

- Repérer les troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent, dont la violence et les agressions sexuelles, et savoir ce qui s'intègre dans une dynamique psychopathologique
- Évaluer les compétences parentales
- Repérer les troubles de la parentalité, évaluer la structure psychique des parents et leur pathologie psychiatrique éventuelle, et dépister les fonctionnements parentaux maltraitants, négligents, pervers
- Évaluer les relations entre chaque parent et son enfant
- Définir les modalités de droit de visite et d'hébergement, et éventuellement de placement, les plus adaptées à la protection du développement de l'enfant
- Mener les techniques d'audition non suggestives
- Mener l'expertise pédopsychiatrique et psychologique appliquée aux mineurs, les différents cadres dans lesquelles sont pratiquées les expertises
- Répondre de façon optimale à une mission d'expertise

Ecole des parents et des Educateurs Ile de France - 5 Impasse Bon secours – 75011 Paris  
Tel : 01.44.93.44.88 – Fax : 01.44.93.44.69 - E-mail : formation@epe-idf.com  
Enregistré sous le numéro 11750041475 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état  
SIRET : 784 718 702 00037